

Numéro 64 - 10 mai 2016

Les travailleurs du gaz et du pétrole abandonnés à leur sort
Sur qui les travailleurs en chômage
peuvent-ils compter?

- Peggy Morton -



Les travailleurs du gaz et du pétrole abandonnés à leur sort

• **Sur qui les travailleurs en chômage peuvent-ils compter?** - Peggy Morton

Des consultations bidon qui servent à justifier un processus de prise de décisions arbitraire

• **Le gouvernement Trudeau va compléter l'odieux projet anticommuniste de Stephen Harper** - Louis Lang

Les travailleurs du gaz et du pétrole abandonnés à leur sort

Sur qui les travailleurs en chômage
peuvent-ils compter?

- Peggy Morton -

Avant que les incendies de forêt dévastateurs ne fassent des ravages à Fort McMurray, un rapport

sur les prévisions pour le secteur canadien du pétrole et du gaz concluait déjà que plus de 24 000 travailleurs employés directement dans le secteur vont être licenciés ou mis à pied en 2016, s'ajoutant aux 30 000 déjà mis à pied ou licenciés.

Le *Financial Post* a publié un article intitulé : « Plus de 24 400 nouvelles pertes d'emplois en 2016 dans le secteur du pétrole et du gaz, selon un nouveau rapport ». Cette façon détachée de présenter les choses, comme si l'industrie se débarassait simplement de ce dont elle n'a pas besoin, illustre bien la vision qu'on retrouve dans le rapport préparé par PetroLMI et financé par le gouvernement fédéral et l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP).[1]

En 2014, avant que les prix du pétrole ne s'effondrent, près de 230 000 personnes travaillaient directement dans l'industrie du pétrole et du gaz au Canada. Environ 160 000 d'entre eux vivaient en Alberta, 10 600 en Colombie-Britannique, 12 400 en Saskatchewan et 17 000 dans le reste du Canada.

Les « ondes » ressenties dans toute l'économie se sont déjà transformées en vagues énormes. Il y a présentement 194 000 chômeurs en Alberta, qui font partie du million de travailleurs canadiens sans emploi.

En outre, la construction, la fabrication et le transport liés au pétrole et au gaz sont particulièrement touchés. Par exemple, le Canadien Pacifique a dit qu'il va éliminer à lui-seul 1400 emplois cette année.



À mesure que les grands projets de sables bitumineux se termineront, ces secteurs seront probablement encore plus touchés.

Les travailleurs veulent savoir pourquoi cette situation n'est pas considérée comme une urgence nationale qui requiert une action immédiate afin que les personnes touchées ne soient pas laissées à elles-mêmes et que l'assurance-emploi soit disponible à tous les travailleurs en chômage. Les libéraux ont une dette envers les chômeurs qu'ils n'ont jamais remboursée. C'est le gouvernement libéral de Jean Chrétien qui a volé 48 milliards \$ de la caisse d'assurance-emploi et les a mis dans les revenus généraux pour payer les usuriers. C'est ce même gouvernement qui a imposé de nouveaux règlements qui ont coupé les prestations d'assurance-emploi et en ont rendu l'accès plus difficile. Ce vol s'est poursuivi avec le gouvernement Harper qui a pigé 1,8 milliard \$ dans la caisse de l'assurance-emploi pour pouvoir déclarer un « surplus » budgétaire.

Le rapport et ceux qui l'ont financé ne montrent aucune préoccupation pour les problèmes des travailleurs. Au contraire, tout est considéré selon la perspective des propriétaires du capital. La vision proposée est d'augmenter la rentabilité en réduisant la réclamation des travailleurs à la valeur ajoutée qu'ils produisent. Le rapport à cet égard applaudit les mesures de « réduction des coûts », traitant les travailleurs qui sont les vrais producteurs comme un « coût » pour les propriétaires du capital. Le rapport se réjouit du fait que la plupart des entreprises dans le secteur du pétrole et du gaz ont imposé des gels ou des réductions de salaires, des réductions des avantages sociaux, des primes, des allocations de voiture et d'hébergement dans les campements et des dépenses de déplacement. Une autre « bonne nouvelle » c'est que les entreprises prévoient produire plus avec moins de travailleurs. Ou encore que l'augmentation des prix du pétrole va mener à des innovations qui vont permettre de réduire encore plus le nombre de travailleurs grâce à l'automatisation.

Les propriétaires du capital veulent être certains que le gouvernement va les aider à « gérer le

risque » que lorsque le secteur va reprendre « l'offre de travail va être inférieure à la demande ». Ils veulent avoir à leur disposition des travailleurs qualifiés s'ils décident et quand ils décident que le prix du pétrole permet une reprise profitable de la production. Le rapport n'a rien à dire sur ce qui va arriver aux travailleurs dans l'intervalle.

Que dire alors des risques que font courir aux travailleurs et à leurs familles des années de chômage ? Ou de la destruction des forces productives ? Ou du risque pour l'environnement causé par les 37 000 puits orphelins et inactifs en Alberta ? Il y a des milliers de travailleurs sans emploi et avec les compétences nécessaires qui pourraient nettoyer ces puits. Pourquoi les gouvernements n'insistent-ils pas pour que les monopoles pétroliers et gaziers assument leurs obligations maintenant et donnent du travail à ces travailleurs ? Au lieu de cela, l'Association des services pétroliers du Canada demande avec arrogance que les gouvernements fédéral et provinciaux y aillent d'une autre combine pour payer les riches pour absoudre les entreprises de cette responsabilité et financer le nettoyage environnemental à même les fonds publics. .

Le Programme d'appui aux initiatives sectorielles du gouvernement fédéral finance des études du marché du travail comme celle-ci pour répondre aux besoins des monopoles. Le but est de servir, protéger et accroître la richesse privée des propriétaires du capital et renforcer les privilèges de classe. Les difficultés et les problèmes véritables auxquels les travailleurs et leurs familles font face ne font même pas partie de l'équation. Justin Trudeau va vite réaliser que les travailleurs sans emploi ne vont pas se contenter de vaines paroles de sympathie. Comment les travailleurs peuvent-ils compter sur ceux qui ne partagent pas leurs problèmes et dont le privilège de classe leur permet de traiter les travailleurs comme s'ils sont un objet jetable. Une nouvelle direction est nécessaire et ce sont les travailleurs eux-mêmes qui prennent en main le défi de trouver des solutions.



**Des consultations bidon qui servent à justifier
un processus de prise de décisions arbitraire**

Le gouvernement Trudeau va compléter l'odieux projet anticommuniste de Stephen Harper

- Louis Lang -



La marche aux « Victimes du harpérisme » tenue pendant les élections fédérales de 2015 passe devant la Cour suprême du Canada, près de l'emplacement prévu par le gouvernement Harper pour construire le monument aux « victimes du communisme ».

Le 28 avril 2016, le Conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale (CCN) s'est

réuni à Ottawa et a discuté de plusieurs projets, notamment celui du monument anticomuniste proposé à l'origine par le gouvernement de Stephen Harper que le nouveau gouvernement libéral veut absolument sauver. Parmi les points à l'ordre du jour figurait la proposition de la CCN d'approuver l'utilisation d'un terrain au Jardin des provinces et des territoires pour le projet méprisé et contesté du « Monument aux victimes du communisme — Canada une terre d'accueil ».[1]

En janvier 2016, Patrimoine canadien a retiré les demandes antérieures d'approbation et de décontamination du terrain situé au sud-ouest de la Cour suprême, où le gouvernement Harper avait proposé de construire sa version monstrueuse du monument anticomuniste. Patrimoine canadien a ensuite demandé que « la CCN envisage d'autoriser le Monument au jardin des Provinces et des territoires à un endroit précis à déterminer ».

Depuis, Patrimoine canadien a fait un sondage concernant le monument anticomuniste et le 22 avril 2016, la ministre du patrimoine, Mélanie Joly, a tenu une réunion qui selon son ministère était : « une table ronde avec des partenaires clés afin de dévoiler les résultats d'un sondage sur le futur Monument ». En langage clair, cette réunion, qui était sur invitation seulement, n'était pas une discussion ouverte sur tous les points de vues, mais uniquement ceux d'un groupe restreint de soi-disant dirigeants de la collectivité afin d'approuver les résultats d'un « sondage public » frauduleux.

La « réunion des partenaires » était composée de dirigeants municipaux, de députés fédéraux de la région, des représentants de Tribute to Liberty, le groupe privé promoteur du monument proposé, de représentants de la CCN et de la Centretown Citizens Community Association et Patrimoine Ottawa. Certains membres de l'Institut royal d'architecture du Canada, qui s'était opposé à l'emplacement du monument près de la Cour suprême et avait critiqué sa conception ont également été invités.

Aucun membre des groupes communautaires ou des organisations politiques qui se sont opposés au monument depuis qu'il a été annoncé, ni des syndicats et des groupes religieux qui ont organisé des manifestations à Ottawa, qui avaient rassemblé des milliers de personnes, n'ont été invités à la « réunion des partenaires ». Il est clair que leurs points de vue et ceux de toutes les organisations et les personnes qui à Ottawa et partout au pays s'opposent à la falsification de l'histoire et aux tentatives de raviver l'hystérie anticomuniste arriérée de la guerre froide qui était poussée par le gouvernement Harper et les intérêts privés promoteurs de ce monument ne méritent pas d'être pris en considération.

Les manipulations utilisées par Patrimoine canadien pour faire ce « sondage public » et la pression pour agir rapidement mise sur la CCN par le ministère du Patrimoine afin de relancer ce projet odieux de Harper contre les vues et l'opposition importantes de nombreux Canadiens. Bien que le projet de monument ait été réduit, Patrimoine canadien a engagé des fonds publics--près de 3 millions de dollars ainsi que le terrain -- pour promouvoir les positions discréditées d'intérêts privés qui ne sont pas capables de respecter leurs engagements de ramasser leur part du financement. Les représentants de Tribute to Liberty ont refusé de répondre aux questions concernant leurs difficultés à recueillir des fonds. Bien que l'entente entre Tribute to Liberty et Patrimoine canadien n'ait pas été rendue publique, des déclarations de la ministre et de ses fonctionnaires indiquent que le gouvernement s'est engagé à couvrir tout déficit du financement. [2]

Un sondage frauduleux

Il est certain que les libéraux vont regretter amèrement de prétendre que leurs projets sont

légitimes sur la base de sondages frauduleux dont un exemple est celui utilisé pour sonder l'opinion publique sur le projet de monument anticomuniste. Le « sondage public » était une fraude parce qu'il n'a pas permis aux gens d'exprimer leurs opinions. Au contraire, la décision de construire ce monument anticomuniste a été présentée comme un fait accompli et l'apport du public a été limité aux dimensions, au design et à l'emplacement. De quel genre de consultations il s'agit ?

En dépit de ces tentatives de manipulation de la discussion, beaucoup de Canadiens qui ont participé au sondage ont quand même réussi à exprimer leur colère et leurs inquiétudes concernant ce projet. Un exemple est l'échantillon aléatoire de plus de 500 réponses utilisé par le gouvernement à la Question 4. Avez-vous des idées ou des réflexions à faire au sujet du design du monument aux victimes du communisme ? Malgré la manière tendancieuse de poser des questions, les réponses montrent que l'opposition à l'intention du gouvernement est profonde.

Question 4. Avez-vous des idées ou des réflexions à faire au sujet du design du monument aux victimes du communisme ?

	Nombre de fois où un sujet a été mentionné
Suggestion concernant le nom ou le thème du monument	168
Préoccupations concernant la raison d'être du monument	144
Formulation d'une demande pour que le projet de monument soit annulé	139
Commentaires à propos de la conception du monument	96
Proposition visant la construction d'un autre type de monument	91
Préoccupations concernant l'utilisation de fonds fédéraux pour le monument	88
Commentaires à propos de la taille du monument	53
Commentaires à propos de l'emplacement du monument	51
Autre	37
Soutien exprimé à l'égard du monument	25
Préoccupations concernant le sondage lui-même	9
Total 504 Répondants	901

Il est clair qu'un nombre important de personnes ont manifesté leur opposition au projet et que leur opinion n'a pas été prise en considération. Les déclarations du gouvernement Trudeau qu'il est ouvert, transparent et à « l'écoute des Canadiens » sont tout à fait vides de sens.

Alors que le Conseil d'administration a voté l'adoption de la recommandation sur l'utilisation d'un terrain au Jardin des provinces et des territoires pour le monument, le président de la Commission

de la capitale nationale, Russell Mills, a souligné l'ironie à l'effet qu'une requête identique avait été approuvée par le conseil en juin 2011. « Nous sommes de retour à la case départ », a-t-il dit.

C'est l'opposition organisée de nombreuses personnes à Ottawa et ailleurs qui depuis 2011 et avant a bloqué les tentatives du gouvernement Harper d'imposer cette monstruosité aux Canadiens. Cette opposition doit se poursuivre et inclure l'opposition aux consultations frauduleuses du gouvernement libéral et ses prétentions que les Canadiens approuvent son projet de monument anticomuniste. Le gouvernement Trudeau a pris le relais du gouvernement Harper. C'est une affaire sordide qui est loin d'être terminée. [3]

Notes

1. Recommandations au conseil de la CCN : « QUE l'approbation fédérale d'utilisation du sol requise pour réserver l'emplacement situé à l'ouest des terrasses du Jardin des provinces et territoires indiqué à l'annexe 1, pour l'aménagement proposé du Monument commémoratif aux victimes du communisme — Le Canada, une terre d'accueil, soit accordée et que cette approbation demeure en vigueur pour une durée de quatre ans, sous réserve des conditions suivantes :

« Le monument commémoratif proposé doit respecter l'ensemble des exigences des lignes directrices de design urbain qui seront élaborées pour ce projet par la CCN ;

« L'approbation fédérale du design distincte concernant le design final du monument doit être obtenue avant d'entreprendre quelconque partie des travaux d'aménagement relié au monument commémoratif proposé ;

« L'emplacement de la commémoration doit maintenir une séparation visuelle appropriée des terrasses du Jardin des provinces et des territoires ;

« QUE soit déléguée au directeur général, Aménagement de la capitale la responsabilité de produire et signer le document d'approbation fédérale d'utilisation du sol dont fait l'objet la présente proposition. »

2. Le 23 décembre 2015, Radio Canada a publié un texte de Jean Sébastien Marier qui explique que le financement privé pour le monument bat de l'aile. Cet article suit :

Le groupe privé derrière le controversé projet de Monument aux victimes du communisme, à Ottawa, peine à trouver des donateurs privés, révèlent des documents obtenus par Radio-Canada en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*. En vertu d'une entente avec Patrimoine canadien, l'organisme Hommage à la liberté (Tribute to Liberty) devait amasser 1,26 million de dollars pour le projet. L'entente prévoyait que le groupe remette jusqu'à 1,2 million de dollars au ministère avant le 1er avril 2015.

Or, les notes d'une rencontre du comité directeur, tenue le 13 mai dernier, laissent entendre que Hommage à la liberté n'avait alors amassé que 900 000 \$.

Joint au téléphone, mardi, le président du conseil d'administration de l'organisme a refusé de nous donner des chiffres à jour sur la campagne de financement.

« Je ne crois pas qu'il soit opportun d'en parler avant que je n'aie l'occasion d'en discuter avec la ministre à la fin janvier », a dit Ludwik Klimkowski.

M. Klimkowski a toutefois affirmé que Hommage à la liberté n'aurait aucun mal à atteindre le nouvel objectif de 1,5 million de dollars établi par la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly, la semaine dernière.

L'entente entre Patrimoine canadien et Hommage à la liberté, dont Radio-Canada a obtenu copie, indique que l'organisme « ne serait tenu responsable du manque à gagner advenant que sa campagne de financement génère moins de revenus que prévu ». Le gouvernement fédéral a depuis revu sa contribution à la baisse. Dans un courriel, un porte-parole de Patrimoine canadien confirme que Hommage à la liberté devra maintenant amasser 1,5 million de dollars et que le gouvernement en fera de même, pour un budget total de 3 millions de dollars, soit 2,5 millions de dollars de moins que le budget initial. Ottawa absorbera également « les coûts relatifs au processus de la conception ».

Des promesses de donateurs qui ne se concrétisent pas

L'une des pierres angulaires du monument que souhaite construire Hommage à la liberté est un mur commémoratif, pour lequel l'organisme cherche à amasser mille dons de 1000 \$, soit une somme totale d'un million de dollars.

« Votre nom, le nom d'un membre de votre famille ou le nom d'un survivant ou d'une victime du communisme sera inscrit sur un mur commémoratif ou sur le chemin menant au Monument », promet Hommage à la liberté aux donateurs sur son site Internet.

Or, un échange de courriels obtenus par Radio-Canada laisse entendre que l'organisme peine à trouver des donateurs.

« En ce moment, vous avez 481 noms pour le mur », peut-on lire dans des courriels datant du mois d'avril 2015, qui résument une conversation entre la trésorière d'Hommage à la liberté, Alide Forstmanis, et la coordonnatrice des commémorations et de l'art public chez Patrimoine canadien, Lorraine Pierce-Hull. « Vous croyez pouvoir atteindre 600 noms, mais pas 1000 », ajoute-t-on.

De plus, les notes de la réunion du 13 mai indiquent que l'organisme n'avait confirmé que « près de 300 noms ».

Par ailleurs, les échanges de courriels entre Mmes Forstmanis et Pierce-Hull révèlent qu'en avril, seulement quatre des huit donateurs qui avaient promis 100 000 \$ chacun avaient matérialisé leur don.

Un Monument plus petit, ailleurs, dit la ministre

Jeudi dernier (le 17 décembre 2015), la ministre du Patrimoine a annoncé que le futur Monument aux victimes du communisme sera encore moins imposant que ce que proposaient les devis révisés présentés en juin dernier. Mélanie Joly a également indiqué que son gouvernement consultera la population.

De plus, la ministre a laissé entendre que le projet pourrait voir le jour dans le Jardin des provinces et des territoires, près de l'édifice de Bibliothèque et Archives Canada, plutôt qu'à proximité de la Cour suprême.

Le dernier mot reviendra toutefois à la Commission de la capitale nationale (CCN).

« La [CCN], à titre d'intendante de la capitale, va donner les approbations nécessaires pour l'utilisation du sol et le design tout au long du projet. De plus, elle gèrera la construction du monument », explique par courriel un porte-parole de la CCN, Cédric Pelletier. « Par la suite, elle sera responsable de l'entretien, de la conservation et de la gestion du futur monument. »

À ce jour, la CCN a consacré environ 75 000 \$ au projet. Du côté de Patrimoine canadien, la facture s'élève à 370 000 \$.

3. Autres informations de la réunion du CCN du 28 avril 2016

« ÉCHÉANCIER / PROCHAINES ÉTAPES

Printemps 2016 : Entente multipartite

Été 2016 : La CCN dirige l'élaboration des lignes directrices provisoires de design urbain incluant une présentation au CCUDI, suivi d'une présentation des lignes directrices révisées au conseil d'administration pour examen et approbation ;

Mi-2016 au printemps 2017 : PCH dirige le concours de design, l'élaboration du concept et la consultation publique ;

Printemps à l'automne 2017 : Élaboration du design détaillé, incluant des présentations au CCUDI et au conseil d'administration ;

Fin 2017 : Préparation de l'appel d'offres, soumission au conseil d'administration pour Approbation fédérale de design ;

2018 : Construction, mise en oeuvre et dévoilement. »



Lisez *Le Marxiste-Léniniste*
Site web: www.pccml.ca Courriel: redaction@cpcml.ca